N° 2670 — 7e Année | CINQ CENTIMES | Mardi 24 Décembre 1895

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 26 bis, rue des Lignes, 26 bis
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Chronique de la Semaine

Il y a des articles qu'il ne faudrait jamais écrire.

C'est à la suite de la lecture d'une savante réfutation d'un *Carnet de Citadin*, que les regrets nous sont venus d'avoir pu mettre à ce point en mouvement, la bile de l'abbé Cyr.

Nous avons eu l'audace grande *(mea culpa !)* de prétendre que la foi et la science étaient deux choses tout-à-fait incompatibles. Nous nous sommes efforcés, dans la mesure de nos faibles moyens, d'établir cette vérité : « que la genèse est un tissu d'absurdités », d'accord en cela avec quelques Pères de l'Église comme Origène et saint Augustin, avec quelques savants comme Newton, Laplace, Leibnitz, Galilée, d'Alembert et quelques douzaines d'autres, et nous voilà conspué par notre érudit confrère Cyr, prêtre de son état, polémiste par circonstance et blagueur par tempérament.

Il nous demande, avec cette fine ironie qui fait de lui un des derniers représentants de la vieille et narquoise éloquence des moines d'autrefois, dans quelle *laïque* encrassée d'ignorance, nous avons appris la physique.

Nous avions dit que si Dieu avait créé la lumière il n'avait plus besoin de créer le soleil, puisque nous nous trouvions déjà éclairés d'avance.

Voici comment on nous écrase d'une foudroyante riposte:

» Vous ignorez donc que d'après la science, la lumière est absolument indépendante du soleil! Celui-ci est un centre, un foyer de lumière, une lampe, si vous voulez, mais non la source de toute lumière.

La preuve? Quand vous écrivez en pleine nuit vos... fines causeries, est-ce la lumière solaire qui vous éclaire?

Cette électricité qui jette des flots de lumière... relative dans les espaces de notre Grand'Place est-ce le soleil?

Ainsi, Dieu créa le gaz qui nous éclaire si mal et l'électricité qui ne nous éclaire pas du tout (l'essai loyal des seize lampes flambant sur la Grand'Place de Lille semble terminé) avant de créer le soleil.

La lampe carcel et l'humble chandelle des huit ont probablement précédé l'astre autour duquel nous tournons (pardon, Josué).

Dieu avait éclairé la terre avant de faire jaillir le soleil du chaos!

Qui l'eut cru!

Mais dans ce cas, qu'est donc devenue la lumière primitive?

Elle a complètement disparu, car si nous en croyons la science enseignée à « la laïque », notre globe n'est éclairé du jour que par le soleil, exclusivement par lui, et sans les rayons de cet astre, il ferait sur terre aussi noir que dans l'âme d'un père jésuite.

Cela donne à penser qu'après avoir fait le soleil, Dieu jugeant sa lumière du premier jour devenue superflue, l'éteignit. Le Très-Haut aurait-il donc créé une chose inutile? Aurait-il à ce point manqué de prévoyance?

Ce n'est pas admissible, Cyr lui-même l'affirmerait.

Mais ce sont-là, théories sur lesquelles on peut divaguer à l'infini; il nous faut revenir à la science pure et rechercher pour plaire à notre abbé à la mettre d'accord avec la foi.

Quel est donc cet arbre de la science du bien et du mal qui se trouvait dans le Paradis terrestre?

Nos plus savants botanistes n'en ont jamais retrouvé un échantillon. C'est une espèce disparue sans laisser de trace et par suite quelque peu problématique, hélas!

La foi pourtant l'affirme; la science reste incrédule.

Ce n'est pas non plus sans stupeur qu'on apprend par les saintes écritures, que du temps d'Adam les animaux parlaient. Ils étaient de race différente mais tous se comprenaient. Le volapuk date-t-il donc de la Genèse? O perplexité!!!

Quant au déluge universel, Saint-Augustin luimême le croit simplement local et il va jusqu'à risquer cette appréciation que pas plus l'histoire grecque que l'histoire latine ne font mention de cet événement pourtant considérable.

Et l'arc-en-ciel, quelle explication éblouissante en donne la Bible;

« Je mettrai mon arc dans les nuées et ce sera un signe de mon pacte. »

Cela indique que précédemment, l'action des rayons solaires sur les nuages était nulle.

La coloration par action reflexe ne se produisait pas.

Dites cela à un homme de science et vous verrez de quelle façon il vous recevra.

Et l'histoire d'Abraham payant la caverne où il enterra sa femme *en argent monnayé*.

Qui donc oserait prétendre que l'argent monnayé existait à cette époque?

Et la voûte de cristal et les cataractes du ciel et la baleine qui avala Jonas et tant d'autres hérésies scientifiques comment diable la foi peut-elle sur tous ces points, se mettre d'accord avec la science?

Cyr pour nous pulvériser sous le poids de son argumentation écrit à la fin de son article:

Vous dites que la foi est inconciliable avec la science?

Or, Pasteur, Chevreul, Claude Bernard, Ampère, Newton, Pascal, Descartes, Copernic, etc., avaient la foi et une foi très profonde et sévère.

Donc la foi et la science peuvent s'accorder ensemble puisque nous les trouvons associées dans ces génies qui sont bien les plus puissants qui aient illustré l'humanité.

Ou avez-vous vu, doux Cyr, que Newton qui était un déiste mais un homme de science, avait la croyance des histoires de la Bible?

On lui doit la théorie de la gravitation universelle. Rapprochez un peu cette théorie là de celle de la genèse et si vous les mettez d'accord, nous réclamons pour vous la canonisation.

Et Galilée! avec la rotation de la terre sur son axe! Et Leibnitz avec son invention de l'analyse infinitésimale et sa construction de l'univers à l'aide de monades! Et Laplace avec sa conception de la formation des mondes!

Et d'Alembert, et Euler, et Condorcet et cent autres encore qui démentent à chaque page de leurs œuvres les affirmations d'une bible antique et remplie d'erreurs, qu'en faites-vous?

La vérité est que la Bible est un livre qui demande à subir des rectifications comme on en a faites aux évangiles. Il ne s'accorde plus avec la science moderne.

C'est un bouquin un peu « vieux jeu » tout à fait démodé et parfois assez mal conçu.

On va jusqu'à y faire mentir Dieu.

Le Très-Haut avait, d'après l'Ecriture, dit à Adam:

« Dès que vous aurez mangé de ce fruit, vous mourrez. »

Or, Adam vécut encore 930 ans, ce qui est un bien bel âge.

Du reste, pour conclure, les premiers livres de la Bible sont d'origine si douteuse que Newton, le savant invoqué par l'abbé Cyr, n'hésitait pas à dire, lui, croyant, que le *Pentateuque* n'avait jamais pu être écrit par Moïse et que la plupart des histoires racontées dans l'« Ancien Testament » étaient imitées des fables syriennes.

Et en voilà bien assez pour aujourd'hui.

Dieu après avoir créé le monde en six jours (les Phéniciens et les Chaldéens disaient en six temps), se reposa le septième.

C'est aujourd'hui dimanche. Il faut laisser reposer Cyr.

⁂

M. le curé de Pont-sur-Sambre inonde sa paroisse et aussi les paroisses voisines, de prospectus en vue d'inviter les intéressés à résister avec énergie à la nouvelle législation des Fabriques.

Voici la partie principale de cet appel à la révolte que le doux pasteur demande aux prêtres et aux membres des conseils de fabrique de signer, promettant (gros malin va!) que les signatures ne seront pas livrées au public:

« Le Souverain Pontife ayant dit formellement que la question des Fabriques doit être résolue par l'entente des deux pouvoirs, l'art. 78 de la loi du 26 janvier 1892, voté sans la participation du Saint-Siège, est, à nos yeux, une flagrante violation des droits de l'Eglise.

D'autre part, Léon XIII, dans son encyclique *Sapientiæ christianæ* du 10 janvier 1890, ayant déclaré que, si les lois de l'Etat violent, dans le Pontife suprême, l'autorité de Jésus-Christ, résister est un devoir, tandis qu'obéir serait un forfait, nous croyons qu'un Fabricien, quel qu'il soit, prêtre ou laïque, doit s'opposer résolument à la sacrilège ingérence de l'Etat, ou imiter les vaillants Magistrats qui, en 1880, n'hésitèrent pas à démissionner plutôt que de prêter leur concours à l'exécution d'un décret qui répugnait à leur conscience. C'est pourquoi nous déclarons qu'avant l'apparition d'un document officiel notifiant l'adhésion du Saint-Père à la nouvelle législation des Fabriques, nous ne tiendrons aucun compte des prescriptions de cette injuste législation et subirons vaillamment toutes les pertes matérielles que peut entraîner notre résistance passive ainsi que les entraves qu'on voudrait mettre à l'exercice de notre ministère. »

Naturellement, il s'agit, on le comprend bien, de défendre la caisse, la sainte caisse, aussi l'indignation du curé est-elle grande.

Pour calmer l'ébullition cérébrale de ce bon abbé, nous lui verserons sur l'occiput quelques lignes réfrigérantes empruntées à Saint-Mathieu:

« L'Evangile défend à ceux qui veulent atteindre la perfection, d'amasser des trésors et de conserver des biens temporels. »

Voilà qui est clair, l'abbé et vous ne voudriez pas être de ceux dont parlait Saint-Jérome (tout le calendrier Grégorien y passera) lorsqu'il écrivait à Eustachie: « quand ils tendent la main, ce n'est pas pour bénir mais pour recevoir le prix de leur hypocrisie ».

Courbez-vous fier curé de Pont-sur-Sambre.

Votre appel est vibrant, chaleureux, héroïque, seulement la loi est la loi et il paraît que la République n'a pas encore licencié le corps de la gendarmerie.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Echos et Nouvelles

Depuis la naissance du second fils du duc d'York, la reine Victoria compte *vingt-cinq* arrière-petits-enfants, seize garçons et neuf filles, dont l'aîné compte seize ans à peine.

⁂

Une récente combinaison de liquides innovée aux Etats-Unis vient d'être importée à Londres, où elle a obtenu un rapide et inquiétant succès. Un seul verre suffit pour assurer l'ivresse complète.

⁂

La régie vient de faire mettre en vente, à titre d'essai, des allumettes *sans phosphore*.

⁂

Sur le bord de la mer Noire on vient de découvrir les ossements d'un mastodonte dont le crâne mesure 1 mètre de l'os pariétal au maxillaire inférieur, et les deux défenses 2 mètres 60 de longueur chacune.

⁂

Ramogé et Perrot, les marcheurs bien connus, ont l'intention de tenter le record à pied de Paris-Saint-Pétersbourg-Paris, soit environ 5,500 kilomètres.

⁂

Une amitié paraissant très précieuse, le général Baratieri vient d'envoyer à son souverain, le roi Humbert, un joli lionceau âgé d'un an à peine.

⁂

Si nous en croyons les prophéties, nous aurons, probablement le 24 janvier 1896, peut être même dès le 22, une tempête d'une force extraordinaire.

⁂

La Société de médecine de Berlin a décidé d'envoyer une souscription de 1.000 francs au comité qui s'est formé pour élever un monument à Pasteur, dans sa ville natale de Dôle.

LE DÉDOUBLEMENT des régiments de zouaves

Aussitôt le budget voté par le Sénat, le ministre de la guerre a donné des instructions aux commandants des 15e et 19e corps d'armée pour que les quatre bataillons de zouaves qui doivent désormais résider en France, soient installés le plus promptement possible dans leurs nouvelles garnisons.

Ces bataillons, qui auront un effectif de 14 officiers et 500 hommes de troupe, doivent, on le sait, permettre en cas de guerre, le dédoublement des quatre régiments de zouaves dont la portion principale restera dans les trois provinces algériennes et en Tunisie, et assurer la mobilisation puis l'encadrement des régiments de réserve de zouaves destinés à opérer sur le continent.

Les régiments de réserve de zouaves seront numérotés de 1 à 14.

T. H.

CHRONIQUE AGRICOLE
LES PLUIES ET LE FUMIER

Les deux principes constitutifs du fumier sont les *litières* et les *urines*.

Dans notre pays, où les *déjections liquides* sont si judicieusement mises à profit par tous les cultivateurs, où la pratique journalière démontre le grand cas qu'on fait de leur haute valeur fertilisante, il est inutile de mettre insistance à prouver que les urines sont vraiment la partie essentielle de nos fumiers.

Les litières, tout en procurant un coucher moelleux à nos animaux, servent aussi à absorber leurs urines, à les recueillir, et à prévenir leur déperditions.

C'est du mélange intime et de la décomposition de ces deux éléments litières et urines que dérive notre fumier fait.

Or, cette formation du fumier par décomposition, que les savants nomment fermentation et même fermentations, car il y en a plusieurs, disent-ils, est plus ou moins rapide, suivant que les conditions sont plus ou moins favorables; ce sont toujours les mêmes à invoquer et dans un précédent article (voir *Progrès du Nord*, n° 344, mardi 10 décembre 1895), j'ai justement expliqué la raison d'être des trois conditions inhérentes à une bonne décomposition: savoir l'*air*, la chaleur et l'*humidité*, mais là, comme partout ailleurs, l'excès en est nuisible.

Le fait capital à retenir: c'est que tout cela ne va pas sans un dégagement de gaz et comme l'élément de ce gaz est l'élément même des engrais (nitrate de soude et sels ammoniacaux) que la nécessité de la culture vous fait acheter plus tard, il y a donc pour nous de ce fait une perte constante. De plus, comme la perte en gaz est d'autant plus sensible que la fermentation est plus active, il s'ensuit que nos pertes sont alors plus élevées.

La présence de ce gaz est des plus simples à établir: ce vous est une chose bien connue, et dès que vous entrez dans une étable ou une écurie mal aérée, n'êtes-vous pas saisi à la gorge et même aux yeux par une odeur piquante qui vous incite parfois à tousser et à larmoyer.

Eh bien! cela vous est témoin que déjà sous les animaux, la décomposition des éléments du fumier, la fermentation des urines surtout, est commencée.

Dans la cour, c'est la même sensation, moins vive puisqu'on est en plein air, sur ou autour du tas de fumier.

Je n'ajouterai rien, jugeant suffisamment montrée l'importance agricole de ce gaz.

Je me bornerai, dans la suite, à l'exposition des moyens les plus efficaces à opposer à sa déperdition.

Ce que nous savons des conditions indispensables à une bonne fermentation va nous aider à la recherche des causes de cette déperdition et par suite nous amènera facilement à ce qu'il sera loisible de faire pour les réduire ou les supprimer à notre avantage.

I. — L'air, facteur essentiel de la décomposition règle la marche du phénomène par sa présence ou son absence, et la perte de gaz subie est directement proportionnelle à la quantité d'air reçu par la masse du fumier. Avons-nous intérêt donc à ne permettre qu'un aérage rigoureusement indispensable et à éviter l'excès.

Du fumier éparpillé, offrant à l'air et au soleil une plus grande surface perd davantage que du fumier tassé; quelques chiffres préciseront mieux par eux-mêmes ces dires; tandis qu'un tas de fumier dûment abrité sous un hangar perd 14 0/0 de gaz, il en perd déjà 30 0/0 à l'air libre; mais le même tas *étalé en plein air* accuse une perte de 64 0/0. Aussi un cultivateur avisé s'empresse-t-il d'enfouir son fumier dès que l'épandage en a été effectué sur le champ.

II. — L'humidité est indispensable au fumier qui ne peut être utilement employé que consommé par une pourriture humide: en effet, mener dans les terres un fumier sec à peine décomposé, autant y employer de la paille.

Les moisissures *(la chancissure)* qui se développent dans un fumier sec, tout en étant nuisibles à la bonne façon de l'engrais, ne sont pas aussi sans causer des pertes sensibles de gaz.

Mais c'est surtout ici que l'excès est fort redoutable et contraire à nos intérêts: *aussi c'est peine à voir, dans notre contrée, après les nombreuses et incessantes pluies d'automne, les pertes énormes subies par nos cultivateurs*.

Après un lessivage aussi copieux de nos fumiers, que peut-il leur rester en comparaison de leur richesse d'avant: le *purin* qui en découle contient non seulement les urines, mais tous les principes utiles que les eaux pluviales auront dissous en traversant la masse, et principes que vous êtes obligés de récupérer à grands frais en achetant ces engrais.

Que penseriez-vous d'une ménagère, qui jetterait la première eau de lessive ayant entraîné les principes solubles des cendres de sa charrée; eh! vous la traiteriez d'inconsciente.

Et vous cultivateurs, qui enlevez si soigneusement le contenu de vos fosses d'aisances, vous laisseriez perdre et couler aux caniveaux de la rue le purin de vos fumiers.

Ce n'est là que de la négligence (qui donc sur cette terre n'a pas toute une mine de négligences à se reprocher), soit, mais une négligence coupable envers vos intérêts et qui vous force à recourir, bourse en main, au marchand d'engrais.

Les Suisses, nos maîtres en la matière, recueillent leur purin avec un soin jaloux; ils n'en perdent pas une goutte; ils le reçoivent dans des fosses bien étanches afin d'éviter la moindre fuite et s'en servent comme vous des déjections humaines, en l'épandant sur leurs prairies; ils font plus et ne possédant que peu de paille et toujours à court de litière, ils emportent le fumier sur leurs champs, le laissent laver par les pluies, le font sécher et s'en servent de nouveau comme litières (comme la nécessité rend ingénieux). Mais remarquez que chez eux la lessive est recueillie par le sol cultivable.

Voilà, je n'ai pu m'éviter de subir la tendance commune d'aller chercher ailleurs les exemples du bien; chez nous n'y a-t-il pas des faits d'observations qui conduiraient aux mêmes conclusions.

N'avez-vous pas remarqué dans les champs de notre belle et riche Flandre, qu'aux endroits où les tas de fumier ont séjourné et y ont été lavés par les pluies, la végétation est exubérante, et les touffes de céréales, qui dominent sur le reste, témoignent, elles aussi du profit qu'elles ont trouvé là.

N'avez-vous pas entendu l'un ou l'autre de vos voisins dire: « Il a beau geler, je ne mourrai pas de fumier dans telle pièce parce qu'au dégel elle est toujours couverte d'eau qui s'écoule soit dans le ruisseau, soit sur le champ situé en contre-bas ».

Celui-là a conscience des pertes qu'il subirait en agissant autrement et il se montre en l'occasion fort raisonnable.

On a cherché à évaluer le total des pertes subies, dans notre pays tout entier, de par le fait de l'abandon du purin; et, les chiffres pour n'être qu'approximatifs n'en sont pas moins stupéfiants. Tandis que certains les estimaient à 500 millions de francs annuellement pour la France; d'autres, après avoir estimé la valeur du purin comme engrais, en prenant pour base les prix des engrais du commerce, à 4 fr. 75 le mètre cube, jugent que nos pertes montent au moins à un milliard cinq cents millions de francs.

Après nous être inclinés devant de pareilles révélations, notre conduite est tracée et vite à l'œuvre pour réduire ces évaluations au minimum possible.

Nous ne pouvons pas cependant empêcher de pleuvoir pour éviter le lessivage de nos tas de fumier.

Laissons pleuvoir et de ce mal nécessaire, tirons le plus grand profit. Recueillons le purin soigneusement, nous aurons tant d'occasions de l'utiliser.

Pour cela, que votre fumier soit en tas dans la cour ou dans un trou; faites en sorte que le sol sur lequel il repose soit étanche, c'est-à-dire cimenté, afin d'éviter les pertes par infiltration; ménagez une pente qui conduise le purin dans une fosse située soit en-dessous, soit à côté. Au fur et à mesure de son écoulement, il importe que le purin ne reste pas sous le fumier et soit conservé précieusement.

Cette fosse elle-même, par la même raison, doit être bien cimentée, et afin d'éviter les pertes par évaporation, faites-la plus profonde que large et fermez le dessous par une dalle en pierre.

Vous aurez là, j'allais dire en cave, en réserve, un liquide des plus fertilisants qu'il vous sera bon de trouver en cas de besoin. Une culture est en retard, la poussée va lentement: un arrosage au purin remplacera le nitrate de soude. Et même vous avez là un engrais si concentré qu'on ne l'emploierait pas impunément sur un terrain cultivé; on brûlerait les plantes, à moins de l'épandre sur un terrain nu, mais sur un champ emblavé (prairie et jardin), il faut l'additionner au moins de trois à quatre fois son volume d'eau.

Dans la ferme: le purin sera d'un secours précieux. C'est avec son aide que nous réglerons à notre guise la décomposition du tas de fumier. Au moyen d'une pompe adaptée sur la fosse à purin, nous pourrons par temps de sécheresse (ou toutes les fois que le fumier nous paraît à sec) donner au tas l'humidité nécessaire et nous éviterons ainsi le danger des chancissures.

Les arrosages seront fréquemment répétés pour d'autres raisons encore: d'abord parce que le purin ayant la complaisante propriété d'entraîner avec lui le gaz au fur et à mesure de sa formation dans toute l'épaisseur du tas et le maintenant en dissolution dans la fosse, empêche sa déperdition.

Le purin nous aidera à maintenir la fermentation et à éviter un trop grand aérage, une trop grande élévation de température, dont la conséquence, en exigeant la décomposition serait d'exagérer aussi les pertes en gaz.

En effet, les fréquents arrosages aident au tassement et rendent la pénétration de l'air beaucoup plus difficile;

Et c'est de ce puissant auxiliaire, si facile à utiliser, toujours prêt à employer dont vous vous passeriez si bénévolement; avec lequel vous régleriez à votre volonté la décomposition de votre fumier pour l'avoir toujours à point suivant les besoins de votre culture, que vous consentiriez à perdre sans regret.

Trêve de négligences, et désormais qu'une belle et bonne fosse à purin ait toujours à votre disposition celui qui sera à la fois le stimulant le plus énergique et le plus économique de vos cultures, et le plus complaisant agent pour la bonne façon de votre tas de fumier.

A. MAVRÉ, ingénieur-agronome, professeur à l'Ecole d'agriculture de Wagnonville.

Boite aux lettres agricoles

Réponse à J. B.

La seule condition pour que la luzerne, puisse réussir sur votre terrain; c'est qu'il ne soit pas argileux et surtout imperméable. Les sols légers riches en calcaire conviennent bien pour cette plante.

La luzerne par suite de son système radiculaire pénètre, dans les couches profondes du sol, il lui faut donc un sous-sol perméable.

Les exigences, pour les engrais se portent surtout sur l'acide phosphorique et la potasse.

Donner l'acide phosphorique par un jeu de superphosphate assimilable de suite et compléter en formant une réserve d'acide phosphorique dans le sol par 1500 à 2000 kil. de phosphates du Cambrésis. Vous ajoutez de la chaux, qui augmente cette répandue, sous forme de plâtre, en quantité variable, suivant la compacité de votre terre.

La potasse viendra énergiquement compléter les effets de l'acide phosphorique et de la chaux, à la dose de 250 à 300 k. en sulfate de potasse ou de chlorure de potassium.

Quant à l'azote, il y en a assez dans le sol pour permettre à la luzerne d'émettre ses racines, qui elles, prendront l'azote de l'air par le microbe spécial.

2. — L'époque préférable pour la plantation, c'est le printemps; mais on doit planter en automne les terrains qui ne seraient pas suffisamment asséchés à la fin de l'hiver.

L'écartement entre les lignes et l'espacement des plants varient suivant la grosseur de l'osier que l'on veut obtenir. La plantation serrée donnera de l'osier fin.

Malheureusement, il n'existe pas de moyens préventifs de destruction contre le *Bombyces du saule* dont la larve dévore la nervure, la *Cécydomie*, qui, à l'état de larve, fait naître des excroissances sur les jeunes rameaux. L'insecte dont vous parlez est: la *Chrysomèle* qui sous ses deux formes ronge les feuilles.

Nous pourrons vous donner les moyens de destruction employés contre les pucerons, qui sont les seuls applicables quand ces insectes existent.

DEV. MAV.

FERMETURE DE LA CHASSE

Les propositions des préfets, en ce qui concerne la date de la fermeture de la chasse, sont déjà parvenues en assez grand nombre à la direction de la Sûreté générale, pour annoncer que la clôture aura lieu le 26 janvier au soir.

Nous croyons savoir que les arrêtés préfectoraux autoriseront:

1° Jusqu'au 20 mars, la chasse des ramiers, des palombes et des tourterelles avec des pentes ou filets à grosses mailles.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

A MADAGASCAR

La situation à Tananarive

Paris, 21 décembre. — L'agence Havas nous communique les lettres qu'elle a reçues de son correspondant à Madagascar.

La première, datée du 3 novembre, donne des détails sur la situation à Tananarive depuis la signature de la paix.

La reine, d'après le correspondant, a pris son parti de sa défaite et ne demande qu'à se consoler de ses chagrins passés. Elle regrette, paraît-il, son veuvage politique et se montre importunée des demandes d'audience, faites avec une gravité un peu austère, par nos généraux. Elle voudrait reprendre sa liberté de vie d'antan.

On a été un peu surpris ici du maintien des troupes à Madagascar jusqu'au 1er mai, en raison de l'état de fatigue où se trouvent nos soldats.

Tous les indigènes sont étonnés de la modération dont ont fait preuve les soldats. Le travail des champs reprend partout.

La deuxième lettre, datée du 10 novembre, s'exprime ainsi sur le compte des habitants de Tananarive:

Cette population éclatante de propreté, élégante même, d'une douceur courtoise qui n'a rien de servile, surprend et charme bientôt. Jamais, nulle part, en aucun cas, le ridicule. Les femmes aisées, par exemple, n'ont pris des Européennes que juste ce qu'il fallait pour se vêtir d'une façon très civilisée, évitant l'ajustement prétentieux qui transforme en caricatures tant de créoles ou de mulâtresses des colonies.

Les hommes, en pantalons correctement coupés, en veston, souliers fins, larges chapeaux de paille fine, sont toujours drapés dans le grand lamba national, à la manière du grand manteau des Espagnols.

Les Français sont bien loin de la vérité s'ils se représentent les Hovas de la capitale d'après les grotesques images de couleur pain-d'épices qu'on a publiées. Ces gens-là ont parmi eux en quantité des types fort réguliers de visage et même fort beaux, de couleur claire. Une grâce aisée, souriante, fait valoir ces avantages physiques. Bref, les Hovas sont des gens intéressants, et, pour peu qu'ils ne soient pas figés par la crainte, de manières et d'abord séduisants.

Le correspondant de l'agence Havas se demande seulement si la soumission des Hovas est aussi sincère qu'elle le paraît.

La lettre se poursuit par des considérations sur les réformes à accomplir. — prudemment et sans précipitation ni à-coup, — à Madagascar.

Le rapatriement

Port-Vendres, 22 décembre. — Les rapatriés arrivés par la *Carolina* seront seulement débarqués demain.

Aujourd'hui a lieu le départ des convois conduisant à Montpellier, 400 soldats du 200e de marche qui rentrent avec leur colonel et le drapeau du régiment.

Lorsque le colonel Bizot est descendu du *Liban*, une scène émouvante a eu lieu.

La présidente du Comité perpignanais des Femmes de France, Mme de Lamer, lui a remis une superbe palme de deux mètres de haut, avec cette inscription sur un large ruban tricolore: *Les Femmes de France à l'héroïque 200e.*

Le colonel a remercié en quelques mots émus, tandis que la foule groupée sur le quai, poussait des cris enthousiastes de: « Vive le 200e! Vivent les Femmes de France! »

Plusieurs malades à bord du *Liban* sont en mauvais état.

Un décès a eu lieu ce matin; c'est le huitième depuis Port-Saïd. L'inhumation a eu lieu ce soir à Port-Vendres.

Incident Viviani-Thomson

Paris, 22 décembre. — A la suite du discours prononcé par M. Viviani dans la séance du 21 décembre, des témoins ont été constitués. MM. Bourlier et Boissy-d'Anglas pour M. Thomson et MM. Gérault-Richard et Jaurès pour M. Viviani. Après examen du discours, les témoins ont été unanimes à penser que l'affaire ne comporterait pas de suite.

L'AFFAIRE ARTON

M. Royère inculpé

Paris, 22 décembre. — A la suite de l'interrogatoire que lui a fait subir M. Espinas, M. Raoul Royère a été définitivement inculpé de corruption de fonctionnaire. M. Raoul Royère a été laissé en liberté.

Saisie des papiers de M. Laguerre

Le *Petit Journal* s'est fait télégraphier de Melun les renseignements suivants sur la perquisition pratiquée en cette ville:

« Un ouvrier tailleur de pierres, ancien forgeron, nommé Auguste Floquet, se présentait jeudi dernier au parquet de Melun et faisait la déclaration suivante:

» J'apprends que l'on recherche partout les papiers de M. Laguerre. Or, je crois de mon devoir de vous avertir que je suis en possession de nombreux dossiers et livres remplissant sept paniers cachés chez moi d'après ses ordres, mais que j'ai retenus jusqu'à ce jour, parce qu'il ne me remboursait pas le salaire qu'il doit à ma femme et à moi, — environ 500 francs.

» J'ignore ce que sont ces papiers, mais ne voulant pas être accusé ni inquiété, je suis venu vous trouver pour dégager ma responsabilité.

» Il faut que vous sachiez, ajoute le correspondant du *Petit Journal*, que M. Laguerre a habité notre ville pendant deux années environ, alors qu'il cherchait à former un barreau à Melun en compagnie du député M. Michelin. A ce moment, il avait comme femme de ménage Mme Floquet. Le mari et la femme venaient garder la maison et nourrir les nombreux chiens du maître lorsqu'il était absent.

» Auguste Floquet est un excellent ouvrier, d'une conduite exempte de tout reproche. Quelque temps avant de quitter Melun, en 1894, M. Laguerre l'avait supplié d'emporter chez lui tous ces papiers, dossiers et livres à l'abri de toutes recherches.

» Sauvez-moi tout cela, vous me rendrez grand service, lui avait dit M. Laguerre.

» Floquet emporta les sept paniers remplis par M. Laguerre lui-même. Quand plus tard se présenta le secrétaire du grand avocat pour les réclamer, l'ouvrier marbrier lui demanda s'il était chargé de régler les comptes. Comme l'envoyé n'avait pas reçu cette mission, il dut se retirer sans rien emporter.

» On a vu plus haut comment le brave homme, ayant pris peur, a fait connaître l'existence de ce dépôt précieux. La descente de justice a eu lieu au n° 64, rue Saint-Liesne. Je ne sais pourquoi, mais on n'a pu ou on n'a pas voulu me dire si c'était M. Cochefert qui, lui-même, avait pris possession des nombreux documents trouvés en bon état et à peine dissimulés dans un petit bâtiment servant de débarras.

» En tout cas, tout a été saisi, soigneusement scellé et emporté à Paris le soir même par l'envoyé spécial de la sûreté. »

Paris, 22 décembre. — C'est par une personne de l'entourage de l'ancien député, lequel plaide en ce moment à Caen, que nous avons pu savoir le fin mot de cette affaire.

M. Laguerre recevait par pli recommandé une lettre réclamant de l'argent au moment même de prendre le train pour la Normandie. Il chargeait, en son absence, son secrétaire de répondre qu'à son retour il ferait régler, sauf contestation, son compte, vers la fin de décembre. Ce compte s'arrêterait à la garde et à l'entretien de ses chiens.

Les deux jours dont parle Mme Floquet dans sa lettre étant écoulés, et cette dernière n'ayant pas eu satisfaction, M. Floquet a fait l'étrange démarche que l'on sait. Les douze ou quatorze paniers saisis et non sept comme on l'a dit, contiennent 1,500 à 2,000 dossiers, entre autres les dossiers de l'affaire de Monceaux-les-Mines, du *Cri du Peuple*, de Cyvoct, de Louise Michel et différents autres dossiers d'affaires politiques et civiles, mais rien ne concerne Arton, que M. Laguerre n'a connu que plus tard, car il est à noter que ces papiers étaient entassés pêle-mêle en 1887-1888 rue Saint-Honoré, 91, où l'ancien député habitait à cette époque.

Il est absolument inexact que le secrétaire de M. Laguerre se soit présenté à Melun pour retirer lesdits dossiers. Lorsqu'il fit le voyage à Melun pour la dernière fois, il y a de cela plus d'un an, c'était au contraire pour prier Mme Floquet de garder ces papiers. Mme Floquet voulait s'en débarrasser sous prétexte qu'ils attiraient les souris.

DUEL ENTRE MAITRES D'ARMES

Paris, 22 décembre. — Le duel entre MM. Rue et Vigeant, les deux maîtres d'armes, a eu lieu, dimanche matin, à 11 heures 30, au parc Saint-Ouen. A la deuxième reprise, après un engagement très vif, M. Vigeant a été légèrement blessé au front.

MŒURS SACRÉES

Bordeaux, 22 décembre. — La série continue! Cette nuit s'est terminé devant le tribunal de Bordeaux un procès scandaleux. Il s'agissait d'un abbé F... curé du Sacré-Cœur, accusé d'attentat à la pudeur sur le fils du sacristain. Le jugement sera rendu samedi prochain.

A la sortie de l'audience, un abbé qui figurait au nombre des témoins a été hué par la foule qui l'a suivi pendant un kilomètre environ et l'a obligé de se réfugier dans un cercle catholique.

Nouvelles étrangères

Le Conflit anglo-américain

Londres, 22 décembre. — Dans les cercles politiques, on continue à ne pas manifester une inquiétude au sujet des conséquences du conflit anglo-américain.

Suivant des nouvelles de New-York reçues dans la journée par un grand nombre des maisons de la Cité, le monde des affaires aux Etats-Unis manifeste une certaine tendance à réagir contre une politique trop active qui pourrait aggraver la situation.

La guerre au socialisme
EN ALLEMAGNE

Berlin, 22 décembre. — On sait que M. Liebknecht a été condamné à la prison pour un passage de son discours d'ouverture au congrès de Breslau. Le parquet a commencé maintenant une instruction contre les journalistes qui ont textuellement transmis la phrase incriminée, et un journal de Hanovre qui l'a reproduite le plus exactement est sous le coup de poursuites.

LA BELGIQUE

Grève des ouvriers fileurs DE GAND

Gand, 22 décembre. — Une grève générale vient d'éclater à la filature Emile De Smet et Cie. Les ouvrières demandent une augmentation de salaire.

On leur a objecté qu'elles gagnaient un salaire supérieur à celui payé dans les autres établissements et que, partant, leur demande ne pouvait être accueillie.

Les ouvrières ayant refusé de se remettre à la besogne, les machines ont été arrêtées, et tous les ouvriers ont dû être congédiés. Ceux-ci sont, paraît-il, environ huit cents.

Les fileuses et les ouvrières de la fabrique « la Liève » se sont également mises en grève. Elles réclament une augmentation générale de salaire. Les dernières exigent quinze francs par semaine.

Les directeurs de l'usine ont promis cette augmentation pour la nouvelle année, mais les ouvrières ont maintenu leurs exigences et ont quitté l'ouvrage.

La Liève occupe environ 1.200 ouvriers. Les fileuses et les ouvrières en forment environ le tiers. Aucune entente n'étant survenue, la grève est devenue générale.

On chôme également à la fabrique Voortman et à la filature Texas.

Il se pourrait que toutes les filatures arrêtent aujourd'hui lundi.

LA BELGIQUE AUX ALLEMANDS

Bruxelles, 21 décembre. — On lit dans l'*Etoile Belge*:

« Une assez grosse nouvelle circule depuis quelques jours dans le monde de nos industriels. Il s'agit de l'acquisition, par la maison Lœve, de Berlin, de la fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal-lès-Liège.

» On sait que la firme Ludwig Lœve est la plus puissante qui existe pour la production des armes de l'infanterie; son usine de Berlin et sa Waffenfabrik-Mauser, à Oberndorf-sur-Neckar (Wurtemberg) construisent plusieurs milliers de fusils par jour.

» Or M. Lœve est en pourparlers avec l'administration de la fabrique de Herstal pour la reprise, à un taux élevé, de cet établissement si prospère. Le but du grand industriel allemand serait de supprimer une concurrence gênante, d'accaparer le monopole du fusil Mauser, adopté par nombre de puissances militaires de toutes les parties du monde, enfin, et surtout, de trans